

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 24 JUILLET 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Dimanche 12 juillet 2026

Actu Lyon et région | 17



En 1954, se baigner dans le Rhône en centre-ville relevait de la normalité. Archives Progrès



La jalousie. L'arme anti-chaueur des Lyonnais. Archives Progrès

Nostalgie

Lyon écrasée de chaleur

Chaque dimanche, une plongée dans la malle à souvenirs du Progrès. Aujourd'hui, balade dans les archives des canicules du millénaire précédent.



Été 1957. La sieste à l'ombre d'un arbre. Archives Progrès



La fameuse «piscine Bartholdi» en juin 1982. Archives Progrès



Le public arrosé lors de la Fête sans frontière au parc de la Tête d'Or en juin 1989. Archives Progrès



Août 58. À la recherche de la fraîcheur... Archives Progrès

Patrimoine

41

Il était une fois...

L'Écho de la fabrique

Le premier journal ouvrier de France est créé par les canuts en 1831 pour défendre leurs droits face aux marchands.

La révolte des canuts ne se résume pas qu'à une série de combats. Les tisseurs de soie lyonnais ont aussi mené une véritable guerre des mots. Entre octobre 1831 et mai 1834, ils ont publié leur propre hebdomadaire, *L'Écho de la fabrique*. C'était le premier grand journal ouvrier durable de France.

En 1831, les canuts voient leurs salaires baisser constamment sous la pression des grands marchands fabricants, et souffrent d'être constamment caricaturés dans les journaux appartenant à la bourgeoisie. En opposition, le tout premier numéro de *L'Écho de la fabrique* sort de l'imprimerie le dimanche 30 octobre, seulement trois semaines avant le déclenchement de la première grande

insurrection ouvrière de Lyon. Le projet est porté par un chef d'atelier, Joachim Falconnet, et rédigé par des tisseurs engagés comme Antoine Vidal ou Marius Chastaing. L'hebdomadaire n'est pas un simple tract de propagande. Il est d'abord conçu comme une boîte à outils pratique pour le travail quotidien. On y trouve le résumé des décisions du conseil des prud'hommes, des explications claires sur les lois, les grilles de tarifs de la soie et des articles techniques sur les nouveautés des métiers Jacquard. Il intègre aussi des poèmes ouvriers, des chansons solidaires et des conseils d'hygiène et de médecine. Il se montre aussi avant-gardiste sur la question des droits des femmes. Il défend activement l'égalité



© BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

salariale et l'accès à l'éducation des jeunes filles.

En l'absence de syndicats, alors interdits par la loi, le journal sert d'espace de débat démocratique. Son influence dépasse rapidement les frontières de Lyon, au point d'inquiéter le pouvoir et la bourgeoisie parisienne. Il s'arrête brutalement en mai 1834 après la seconde révolte des canuts, le gouvernement en profitant pour interdire la presse ouvrière. **MAËLLE CHARLET**

Première d'un du journal *L'Écho de la fabrique*, hebdomadaire de huit pages qui paraît chaque dimanche, le seul jour de repos des ouvriers, pour leur laisser le temps de lire.

Parlons lyonnais

PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

À crapotons

La locution adverbiale à *crapotons* signifie « à quatre pattes ». Elle est surtout employée après des verbes de mouvement comme *avancer*, *se déplacer* (en parlant d'un enfant qui, par jeu ou parce qu'il ne sait pas encore marcher, se déplace dans cette position). Dans son *Dico illustré des gones*, Félix Benoit, qui ne manquait pas d'humour, a proposé l'exemple suivant : « *Henri IV marchait à crapotons avec ses gones sur le dos pour faire rire Sully.* »

Cette locution a été interprétée par certains comme une variante phonétique de la locution française à *croupetons* qui est un dérivé de *croupe*, mot venant du germanique **kruppa* « amas, croupe ». C'est plutôt un dérivé du mot gallo-roman *crapaud*, qui vient du germanique **krappa* « crochet » (l'appellation de cet animal est due à ces pattes crochues). Se déplacer à *crapotons*, c'est donc se déplacer comme un crapaud.

Qui est-ce ? Harry Graf Kessler



© DR

Collectionneur audacieux, éditeur perfectionniste, diplomate idéaliste et pacifiste engagé, il incarne l'idéal d'une Europe intellectuelle. Né à Paris en 1868 dans une famille d'origine germano-irlandaise, Harry Graf Kessler grandit entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Héritier d'une fortune bancaire, il bénéficie d'une éducation qui façonne très tôt sa vision européenne et son goût pour la culture. Il développe l'habitude de tenir un journal intime, *Souvenirs d'un Européen*, un document exceptionnel qui deviendra l'un des grands témoignages culturels de son époque. Jeune diplômé en droit, Kessler entreprend un voyage autour du monde qui renforce son regard critique sur l'Occident. De retour en Allemagne, il aspire à une carrière diplomatique, mais essuie de nombreux

refus. À la fin du XIX^e siècle, il devient l'un des grands promoteurs de l'art moderne en Allemagne. Il soutient les courants impressionnistes et symbolistes, dont Edvard Munch, Claude Monet ou Auguste Rodin. Lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, il s'engage. L'horreur des combats le bouleverse. Il parle d'un « assassinat en masse ». Il devient un pacifiste engagé. Aristocrate converti à la démocratie, il gagne le surnom de « comte rouge ». Malgré son activisme diplomatique, il échoue à obtenir les postes qu'il convoite, et se retire de la vie politique. Malade et ruiné, Kessler se consacre à l'écriture. En 1933, il quitte l'Allemagne, ses biens sont saisis et ses livres interdits. Il s'exile à Paris, puis à Majorque, avant de revenir en France. Il meurt à Lyon en 1937. **EMMA RIZZI**

18/07/26

Lyon

Consultés, une majorité de riverains de la rue Bugeaud rejettent la débaptisation

La riposte s'organise dans le 6^e arrondissement après l'annonce par la mairie écologiste de sa volonté de débaptiser la rue Bugeaud. Le maire de l'arrondissement, Samuel Soulier, a lancé une consultation auprès des riverains et commerçants. Résultat : 9 personnes sur 10 sont opposées à ce projet.

Le feuillet de la rue Bugeaud continue. Chaque semaine, un nouvel épisode. Le dernier en date : la consultation organisée par le maire du 6^e Samuel Soulier (Horizons) auprès des « premiers concernés », les habitants et commerçants de cette artère.

En milieu de semaine dernière, ces derniers ont reçu un questionnaire papier (disponible aussi en ligne) dans leur boîte aux lettres. Interrogé par *Le Progrès*, l'édile s'explique : « Ma position depuis le départ, c'est qu'on a une mémoire et une histoire ici peu glorieuse. Soit on laisse celles-ci être instrumentalisées par les extrêmes, soit on propose une alternative. J'aimerais être entendu par le maire de Lyon, Grégory Doucet. Vu l'ampleur que ça prend et les fractures que cela crée, il faut siffler la fin de la récré ! »

Dans un communiqué diffusé jeudi soir, celui qui est aussi conseiller municipal, se targue du fait que « chacun ait pu s'exprimer librement sur l'avenir de la rue » et salue un « résultat sans appel ». Sur plus de 230 réponses, il affirme que « 93,4 % des répondants refusent la débaptisation » envisagée par la mairie écologiste. Dans le détail, près de 90 % adoptent la proposition de Samuel Soulier : associer le nom de la rue à un autre Bugeaud, Pierre, dit « Poirier », figure de la Résistance, engagé au sein du Comité national des prisonniers de guerre. 3,6 % souhaitent conserver le nom en l'état. Seuls 6,7 % optent pour le changement de nom.

Le « processus suit son cours »

« Le message des habitants est clair, en conclut le maire du 6^e. Il appartient au maire de Lyon et à son adjointe, Madame Guitard [aux mémoires], de les entendre ». Comme une allusion aux différentes consultations lancées par les écologistes, ici pour maintenir la rue Grenette fermée à la circulation automo-



Dans une consultation lancée par le maire du 6^e arrondissement, près de 9 habitants interrogés sur 10 souhaitent accoler à la rue Bugeaud le prénom de Pierre, une figure de la Résistance. Photo Joël Chicouard

bile, là pour créer une baignade dans la darse, à la Confluence que Grégory Doucet met actuellement en avant pour défendre ses positions auprès de la présidente (LR) de la Métropole, Véronique Sarselli.

Dans ce dossier de nom de rue, la Ville de Lyon demeure inflexible pour le moment. Contactée, elle nous indique que le « processus suit son cours ». « La Ville a bien pris acte du rapport du Comité d'Histoire mémoires dans la ville rendu en février dernier. Pour rappel, une majorité des membres du CHMV s'est exprimée favorablement pour la débaptisation de la rue Bugeaud, considérant que la figure de Thomas Robert Bugeaud est aujourd'hui largement associée à la conquête de l'Algérie et à des méthodes de guerre coloniale violentes, et que cette association rend l'hommage toponymique incompatible avec les valeurs contemporaines. Un point que partage le maire de Lyon. »

« On peut mettre une plaque explicative en dessous »

Ce dernier avait lors du dernier conseil municipal acté que « le sujet suscite beaucoup d'émotions et d'inquiétudes. C'est bien normal puisque c'est la vie quotidienne des riverains de la rue Bugeaud qui est concernée ». Il invitait Samuel Soulier et Aline Guitard à se rapprocher. Pas sûr que le dialogue puisse avoir lieu. En séance publique, chacun était resté sur ses positions. Le maire du 6^e estimait que sa proposition de

remplacer un Bugeaud par un autre Bugeaud méritait d'être étudiée. « Nous ne sommes pas là pour honorer le maréchal Bugeaud, nous avons proposé une solution alternative, celle de mettre en avant un résistant français du nom de Pierre Bugeaud. Elle paraît être à la fois assez louable pour honorer un résistant français et à la fois elle permettrait aux habitants du sixième arrondissement et de la rue Bugeaud de ne pas avoir de contraintes assez importantes en ces temps déjà compliqués. On n'a pas besoin de changer l'adressage, disait-il. On peut mettre une plaque explicative en dessous. Il n'y avait pas marqué les prénoms du maréchal Bugeaud sur la plaque donc il n'y a pas besoin de mettre le prénom de Pierre Bugeaud. »

Cela ne change rien au problème de l'adressage

Une fausse bonne idée qui ne changera rien au problème pour l'adjointe aux mémoires : « Si elle peut sembler une solution simple, elle ne change rien au problème de l'adressage, puisque le changement de prénom change l'adressage et amènera les mêmes questions qu'un changement global de nom. » L'élue balayait la proposition et affirmait qu'un travail serait mené avec les habitants comme cela a été fait pour la place de l'abbé Pierre [dans le 9^e arrondissement, devenu place Gisèle Halimi]. « Prochain épisode : le vote sur ce choix de débaptisation lors d'un prochain conseil municipal.

● De notre correspondant
Joël Chicouard

18/07/26

Lyon 8e

Route de Vienne: une petite partie d'un balcon tombe sur la chaussée, deux personnes relogées par sécurité

Le 3 juillet dernier, dans le secteur du Grand Trou, une partie du balcon du 5^e et dernier étage du 189 route de Vienne est tombée sur la chaussée. Si aucun blessé n'est à déplorer, les riverains se souviennent d'incidents plus conséquents. Régie, Ville et Métropole se sont rapidement mobilisées. Un audit de sécurisation de l'ensemble des balcons vient d'être lancé.

En fin de matinée, le 3 juillet, comme cela s'était déjà produit à plusieurs reprises dans le secteur du Grand Trou, une partie d'un balcon du 189 route de Vienne s'est détachée et est tombée au sol. En fin d'après-midi, la rue a été condamnée dans les deux sens, le temps que les sapeurs-pompiers évaluent les risques potentiels d'effondrement. Cette intervention terminée, des barrières de protection ont été installées par la Mairie et la Métropole, tout comme un tunnel protégeant les piétons. Les éléments instables ont aussi été retirés. «Le 7 juillet, comme la zone de sécurité avait bougé, nous avons resécurisé», précise la régie Citya.

Le mauvais entretien du balcon a pu compter

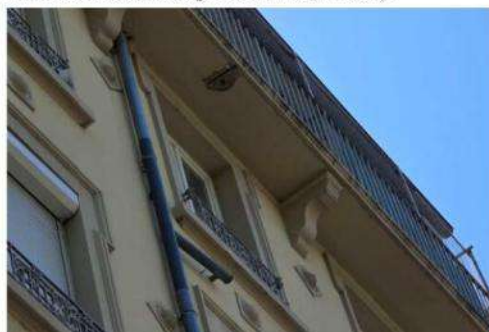
Si dans un premier temps, il n'est pas apparu nécessaire de reloger les locataires de l'appartement où le balcon s'est effondré, la régie en a finalement pris la décision dans les 48 heures.

Depuis, «nous avons eu trois réunions avec le conseil syndical de l'immeuble, la Ville et la Métropole», indique la régie au *Progrès*, «et avons missionné une entreprise pour réaliser un audit sur la sécurisation de l'ensemble des balcons de l'immeuble. Dès que nous avons son retour et ses préconisations, nous convoquerons une assemblée générale extraordinaire de la copropriété».

L'incident aurait-il pu être évité? À la régie, on ne sait pas. «Nous avons pris la gestion de cette copro en mai, le temps d'obtenir tous les dossiers, notre gestion a véritablement débuté en juin. Mais sur chaque bâtiment que nous gérons, nous inscrivons toujours à l'ordre du jour de nos assemblées générales, l'intérêt de



Un tunnel de sécurité a été installé au 189 route de Vienne à la suite de la fissuration puis l'écroulement d'une partie de l'immeuble la semaine passée. Photo Cyril Lestage



Une petite partie du balcon du dernier étage du 189 route de Vienne était fissurée. Photo Christelle Lalanne

réaliser un audit structurel du bâtiment. Nous ne savons pas encore si l'ancienne régie le pratiquait elle aussi».

Ce que l'on sait en revanche, «c'est que le mauvais entretien des balcons, sans que les locataires en soient conscients, compte beaucoup. Des pots trop lourds, des gazons en synthétique qui absorbent l'eau, peuvent fragiliser la structure», explique la régie. L'âge du bâtiment sans doute un peu aussi.

«Des souvenirs pénibles»

Du côté des riverains, ce nouvel effondrement a «ravi-vé des souvenirs pénibles», indique l'un d'entre eux au *Progrès*. En 2018, aux 113-115 route de Vienne, deux immeubles s'étaient effondrés, sans là encore qu'on ait à déplorer de

blessés. Au 106 rue Pierre-De-loire, depuis septembre 2025, date à laquelle les bouts d'un balcon avaient été retrouvés au sol. Des étais pour assurer la solidité du balcon avaient été installés. «Ils y sont toujours», indique Michel Locatelli, habitant actif du 8^e arrondissement. Sur les réseaux sociaux, d'autres habitants évoquent une «route de Vienne complètement abandonnée par les élus depuis des décennies». Outre le délabrement des immeubles, ils font référence aux incendies, notamment celui où une mère et sa fille avaient péri en 2019, aux points de deal, aux différentes nuisances sonores.

● De notre correspondant, Cyril Lestage (avec Christelle Lalanne)

19/07/26

Lyon 6e

Photographie : cette portraitiste a été récompensée par un prix international

Après avoir immortalisé des milliers de Lyonnais et représenté à plusieurs reprises la France à la Coupe du monde de la photographie, Isabelle Jaravel vient de recevoir une nouvelle distinction, le 1er prix du concours WPE pour son portrait créatif féminin.

Depuis une quinzaine d'années, Isabelle Jaravel sublime les familles, femmes seules ou en groupe, et professionnels dans son studio Egérie Photographies. Installée depuis 2017 aux Brotteaux, la photographe lyonnaise a déjà reçu des dizaines de prix. Elle

vient une nouvelle fois d'être récompensée en se classant à la 1^{re} place du prestigieux concours international « WPE World Photography Awards » devant 14 000 professionnels de 177 pays, dans la catégorie portrait créatif.

« Les concours sont un jeu, un prétexte à la création. C'est le seul auquel j'ai participé cette année, j'avais tout misé sur lui. Parmi toutes les distinctions reçues au cours de mon parcours, c'est probablement celle qui me touche le plus car elle récompense le domaine artistique qui m'anime le plus, le portrait créatif féminin », confie Isabelle Jaravel.

aravel.

Pour réaliser l'image primée, elle était accompagnée comme à son habitude par la coiffeuse Nadège Flachard et par la maquilleuse Phi-Anh Bui et a fait appel à une modèle amatrice. Elle poursuit : « J'adore quand les filles n'ont pas l'habitude de poser. Elles se découvrent sous un angle qu'elles n'avaient jamais perçu. » Sept autres images réalisées par Isabelle Jaravel ont également été récompensées aux WPE, cinq se sont classées à la seconde place et deux à la troisième.

Depuis trois ans, la photographe s'est aussi lancé dans la for-

mation : « Cela faisait un moment que des collègues me sollicitaient pour les former au portrait. J'ai mis un an pour faire le contenu et fait le pari de faire des formations longues. Il y a beaucoup de pratique et je fais expérimenter les deux côtés, celui du photographe et celui du modèle, ce qui permet de donner du sens. »

La talentueuse artiste, jurée de concours renommés tels que les MOF ou les Portraitistes de France, propose également des formations personnalisées pour des photographes débutants ou en difficulté. « J'aide à copiloter l'entreprise. Je suis



Isabelle Jaravel a obtenu la première place dans la catégorie « portrait créatif ». Photo Magali Butny

heureuse de pouvoir apporter cette sérénité. Il y a 15 ans, j'étais comme eux. C'est ma manière de contribuer au bien-être du métier. »

Lyon 5e

Les commerçants du Vieux-Lyon inquiets pour l'avenir du quartier

Selon un sondage réalisé début juillet 2026 auprès des acteurs économiques du quartier du Vieux-Lyon, 70,6 % des répondants déclarent subir une baisse significative de leur chiffre d'affaires. 40 % sont confiants pour l'avenir alors qu'ils étaient plus de 60 % en 2025.

« **F**aire battre le cœur du Vieux-Lyon. » Carine Chollat, la présidente de So Vieux Lyon, qui se veut combattante, sait qu'il faudra beaucoup d'investissement personnel afin de trouver les solutions pour sortir du marasme de la baisse des chiffres d'affaires alors que les charges augmentent. C'est le message qu'elle a fait passer à ses adhérents, jeudi 16 juillet, à l'occasion de la troisième édition de ses Estivales au musée Gadagne. Un rendez-vous organisé par l'association, désormais bien installé qui a réuni commerçants, restaurateurs, hôteliers, artisans, nouveaux élus, représentants du développement économique lyonnais et partenaires institu-



Les touristes du Vieux-Lyon font parfois fuir les Lyonnais.
Photo d'archives Richard Mouillaud

tionnels. L'occasion de dresser le bilan des actions menées, mais surtout d'évoquer les défis auxquels est confronté le quartier historique.

Une grosse baisse de confiance

Derrière les façades Renaissance classées au patrimoine mondial de l'Unesco se cache un tissu économique particu-

lièrement dynamique. Commerces indépendants, artisans, artistes, coffee shops, hôtellerie haut de gamme et une nouvelle génération de restaurateurs participent chaque jour à l'attractivité du Vieux-Lyon.

Mais le constat dressé lors de cette soirée est préoccupant. Selon un sondage réalisé début juillet 2026 auprès des acteurs économiques du quartier, 70,6 % des répondants déclarent

subir une baisse significative de leur chiffre d'affaires et 40 % sont confiants pour l'avenir alors qu'ils étaient plus de 60 % en 2025.

Parmi les principales difficultés évoquées figurent les problèmes d'accessibilité, la concurrence d'autres secteurs lyonnais et celle des plateformes de vente en ligne à bas prix, les questions de sécurité ainsi que les épisodes de canicule qui pèsent sur la fréquentation. La persistance, auprès des Lyonnais, de l'image d'un « piège à touristes » constitue également un frein majeur. « Il s'agit de valoriser le savoir-faire, la qualité des produits, l'ancrage local et l'esprit entrepreneurial qui anime les acteurs économiques du quartier. Car le Vieux-Lyon est un quartier vivant, porté par des professionnels passionnés, qui travaillent dur pour offrir le meilleur », disait l'an dernier Carine Chollat, à la même époque. Le sens n'a pas changé.

Plusieurs pistes ont été évoquées, comme une nouvelle édition du City Guide, lancé en novembre 2025, ou encore un

projet d'illumination des rues. Un investissement financier supplémentaire est proposé mais l'arbitrage reste à faire avec l'ensemble des adhérents.

Renforcer les synergies

Si la communication digitale de l'association affiche des résultats encourageants, le site affiche 261 000 vues et 6 800 clics sur 12 mois, en forte progression depuis janvier 2026. Les réseaux sociaux sont en croissance régulière (+210 abonnés) et l'augmentation des interactions grâce aux portraits vidéo, format très performant, ont été constatés. Les participants ont surtout lancé un appel à renforcer les synergies entre les acteurs du quartier. À ce stade toutefois, pour enrayer la baisse d'activité, le nerf de la guerre est l'argent. Et cet effort devra être partagé pour restaurer durablement la confiance et accompagner la relance économique du Vieux-Lyon. À suivre.

De notre correspondant

Éric Baule

<https://www.sovieux-lyon.com/>

20/07/26

Lyon 3^e

Fermetures de boutiques à la Part-Dieu: l'aile de la Lanterne est en pleine mue



Delphine et Juliette, vendeuses chez Les Éclaireurs, espèrent que l'ouverture du nouveau Zara amènera de nouveaux clients. Photo Marie-Agnès Laffougère

Depuis quelques semaines, l'annonce de nombreuses fermetures de boutiques dans l'aile de la Lanterne du centre commercial de la Part-Dieu fait craindre un déclin commercial. Pourtant, derrière les palissades de chantier, se cache une restructuration stratégique d'envergure.

● Un «désert commercial»?

«Je cherche le magasin The Kooples», s'interroge Jany, cliente fidèle depuis près d'un demi-siècle du centre commercial Westfield Part-Dieu. Devant la grand-mère accompagnée de sa petite-fille, les palissades opaques cachent des boutiques fermées. La désertion de l'aile de la Lanterne répond en réalité à un calendrier de travaux débuté ce mois-ci. Objectif: «libérer de l'espace pour implanter un magasin Zara de 5000 m² à l'été 2027 et un concept de restauration, IT Village, sur plus de 1800 m²».

Pour limiter les nuisances, les

chantiers se font de nuit. Delphine, vendeuse au cœur de la zone chez Les Éclaireurs, confirme: «C'est fermé depuis un mois. Les travaux ont commencé et on n'entend rien.» À ses côtés, les enseignes (Uniqlo, Victoria's Secret ou Abercrombie & Fitch) continuent d'ailleurs de tourner normalement.

● Des enseignes en faillite?

«Le centre se porte bien, rassure Jean-Philippe Pelou-Daniel, directeur du centre commercial. Parmi les dix-huit enseignes concernées, six ont été relocalisées dans d'autres cellules (Hugo Boss ou Jimmy Fairly) et six marques viennent renforcer leurs espaces au sein des Galeries Lafayette.» Seules six enseignes quittent définitivement le centre, parfois pour des raisons nationales (comme Jennyfer) ou par fin de bail.

Pour les marques transférées, le changement s'avère même être une opportunité. Un vendeur chez Sandro, fraîche-

ment réinstallé aux Galeries Lafayette, se réjouit: «Tout le groupe a été relocalisé ici (Maje, Claudie Pierlot...) Sur ce stand, je vais recevoir l'intégralité de la collection, ce qui n'était pas le cas dans l'autre boutique.»

● La fin du «premium»?

Inaugurée en novembre 2020, l'aile de la Lanterne avait été imaginée comme un éden haut de gamme. Mais la réalité du terrain a rattrapé les commerçants: un manque de passage chronique et des difficultés à rentabiliser des cellules sur plusieurs niveaux, à l'instar de Muji.

Guillaume Langloy, fondateur de Louts et co-locataire d'un stand désormais fermé, résume: «Après trois ans à se battre pour construire une clientèle, nous avons essayé les plâtres. Nous avons réussi à prouver que l'artisanat lyonnais peut fonctionner dans un centre commercial.» Le torréfacteur rappelle qu'à l'ouverture en novembre 2020, «personne n'en-



Il faudra attendre juillet 2027 pour voir un magasin Zara s'ouvrir dans cette aile. Photo Marie-Agnès Laffougère

« Cette aile va devenir en 2027 l'un des espaces les plus visités du centre »

Jean-Philippe Pelou-Daniel, directeur du centre commercial Westfield La Part-Dieu

trait par cette aile». Au total, l'enseigne chiffre à 1 million d'euros de perdu en attendant que le secteur ne décolle, avant d'être poussé vers la sortie.

«L'offre doit s'adapter en fonction des tendances de consommation qui évoluent plus rapidement, analyse Jean-Philippe Pelou-Daniel. La Lanterne va devenir en 2027 l'un des espaces les plus dynamiques et visités du centre.»

Sur le terrain, ce choix semble pragmatique. «C'était la seule aile de la Part-Dieu où personne ne passe parce que c'est excentré», anticipe Victoria, vendeuse chez Decathlon. Même constat pour Delphine et Juliette, aux Éclaireurs: «Muji était sur deux étages, c'était trop difficile à rentabiliser.»

● Une baisse d'attractivité?

Pour la direction, ce chambardement ne traduit en rien une crise. Avec une fréquentation solide qui a atteint 32,2 millions de visiteurs en 2025 (en hausse

de 1,3 % sur un an) et «un taux de vacance commerciale extrêmement bas», le site réaffirme sa santé de fer. Pourtant, à tous les étages, au moins un local reste fermé. Au premier, un agent de sécurité confirme: «Ici c'était un North Face.» Au second, entre le Nike et le Krys, des palissades attendent d'accueillir de nouveaux clients. Au sein des Tables, des grilles cachent un ancien restaurant.

Pour les professionnels et les habitués, ce renouvellement fait partie du cycle de vie normal d'un tel pôle. La responsable d'un magasin faisant face au futur chantier temporel: «Un centre commercial est là pour changer. Ce moment de transition donne une impression de vide, mais ce n'est pas inquiétant.» Un avis partagé par Jany, impatiente de découvrir ce Zara «dernière génération»: «Je viendrai par curiosité, la qualité n'est pas trop mauvaise et pas trop chère.»

● Marie-Agnès Laffougère

L'ESSENTIEL 20/07/26 - Rédigé par Léo Mourgeon

Lyon : les coulisses du chantier de Fourvière



Après de longs mois de préparation, les équipes s'attaquent désormais au cœur du projet de restauration (crédit : Tubesca Comabi).

Derrière les impressionnants **échafaudages** qui enveloppent désormais **2 des 4 tours** de la basilique, un **chantier hors norme** est en cours. Objectif : préserver pour les décennies à venir le monument le plus emblématique de Lyon.

État des lieux

- Les **échafaudages** sont montés, les **ascenseurs de chantier** sont en marche et les ouvriers peuvent désormais **s'attaquer au dur des travaux** de rénovation des tours ouest de Fourvière.
- Après plus de **150 ans d'exposition** au vent, à la pluie et au gel, les parties occidentales de l'édifice présentent des **fissures**, des **infiltrations d'eau**, des **joints dégradés** et des **pierres fragilisées**.
- Un vaste **diagnostic** mené entre 2023 et 2024 a confirmé la **nécessité d'une restauration** complète. Les **travaux** préparatifs ont débuté en mars dernier et se poursuivront **jusqu'à fin 2027**.
- Les **tours de la Justice et de la Force** sont actuellement au cœur des préoccupations, avant que les équipes ne s'attaquent aux **tours de la Prudence et de la Tempérance**.

En pratique

- Le chantier impressionne par ses **dimensions** et sa **complexité**. Les échafaudages culminent à **67 mètres** et mobilisent près de **100 tonnes** de matériel. Deux ascenseurs de chantier permettent aux artisans d'accéder aux parties hautes, tandis que **23 niveaux de travail** ont été installés sur chaque tour.
- Les contraintes sont nombreuses : les **tours** sont **octogonales**, les interventions se déroulent en **hauteur**, la **basilique reste ouverte** au public et les équipes doivent interrompre leur travail lorsque le **vent** devient trop fort.

- **Tailleurs** de pierre, **couvreurs**, **charpentiers**, **restaurateurs** de sculptures, **peintres** décorateurs ou encore **maîtres verriers**, pour la plupart issus du **compagnonnage**, se relaient pour redonner vie au monument.

En chiffres

- Avec plus de **3 M de visiteurs par an**, Fourvière est le **site touristique le plus fréquenté** de la **région**.
- Cette restauration, estimée à **5,2 M€**, est financée par la **Fondation Fourvière**, des partenaires publics, des **mécènes** et une **campagne de dons** qui a déjà mobilisé de nombreux Lyonnais.
- Malgré les travaux, la basilique **continue d'accueillir visiteurs et pèlerins**. D'ici à la fin de 2027, ce chantier permettra surtout de transmettre aux générations futures un monument emblématique, indissociable du paysage et de l'histoire de Lyon.

LYON CAPITALE 20/07/26



La passerelle Porte des Alpes va être détruite à Saint-Priest. Google Maps

Saint-Priest : la passerelle Porte des Alpes définitivement fermée, l'ouvrage va être détruit

La passerelle Porte des Alpes a été définitivement fermée à la circulation ce lundi 20 juillet. L'ouvrage va être détruit pour des raisons de sécurité.

Les travaux vont être nombreux cet été dans l'agglomération lyonnaise : tramway T9 à Villeurbanne, pont Kitchener à Lyon, mais également passerelle Porte des Alpes à Saint-Priest... Cette dernière, qui relie la forêt de Feuilly au campus de l'université Lumière Lyon 2/Parilly, est en effet définitivement fermée à la circulation pour les modes doux depuis ce lundi 20 juillet, puisqu'elle sera détruite dans les prochaines semaines pour des raisons de sécurité.



La passerelle Porte des Alpes va être détruite à Saint-Priest. Crédit : Ville de Saint-Priest

Des complications attendues sur le Boulevard Urbain Est

En conséquence, des perturbations sont également attendues sur le Boulevard Urbain Est (BUE) jusqu'au 21 août. Dans le détail, la circulation sera réduite sur l'axe du 20 au 24 juillet (tronçon allée des Parcs / rue du Dauphiné), puis totalement fermée du 27 au 31 juillet. La circulation sera une nouvelle fois réduite du 3 au 14 août (tronçon allée des Parcs / rue du Dauphiné). Le chantier devrait s'achever entre le 17 et le 21 août. Les itinéraires des piétons, cyclistes et cavaliers vont également être modifiés durant l'été.

La Ville de Saint-Priest précise par ailleurs que les dates des travaux ont été "*volontairement*" choisies durant l'été "*afin de limiter les nuisances et perturbations pour les usagers.*"

Lyon 8^e

Encore un week-end de crispation pour les riverains du quartier des États-Unis

En 72 heures, la place du 8-Mai 1945 dans le quartier des États-Unis, aura de nouveau alimenté les discussions. Une bagarre vendredi 17 au soir a fait un blessé grave. Le lendemain, quelque 200 personnes installées sous la halle ont exaspéré les riverains alentours. « Que fait la Ville, que fait la police ? », entend-on dans le quartier.

Sous le feu des projecteurs le quartier des États-Unis dans le 8^e arrondissement ? C'est peu de le dire. Depuis le début de l'été, pas un jour sans un témoignage d'habitant excédé. Sans que les politiques de droite ne s'échauffent et ne mettent la pression à Olivier Berzane, maire écologiste de l'arrondissement pour qu'il agisse davantage. Déclarant « n'avoir de leçon à recevoir de personne », le maire affirme toujours ne « pas abandonner le terrain, être toujours sur le coup ».

Une pétition en ligne, au lendemain du 14 juillet

N'en reste pas moins que pour les riverains, et malgré



Ce samedi 18 juillet, « entre 150 et 200 personnes étaient réunies sous la halle du marché », estiment des riverains. Photo fournie

« les patrouilles renforcées de la police municipale, des arrêtés contre les barbecues sauvages », régulièrement évoqués par le maire du 8^e dans nos colonnes, « ce n'est pas suffisant ! ». Ils lui opposent, « les dégradations de biens publics et privés, des dépôts sauvages, et des voitures incendiées, notamment dans la nuit du

14 juillet. » Ce week-end, dans la soirée de vendredi 17 juillet, une rixe a fait un blessé grave. Le lendemain, quelque 150 à 200 personnes se sont installées autour de tables sous la halle du marché jusque tard dans la nuit.

« Que fait la Ville, que fait la police ? » pouvait-on lire ce lundi matin sur les différents

groupes facebook dédiés au quartier et, en substance, sur une pétition mise en ligne sur change.org, intitulée « Stop à l'insécurité dans le quartier des États-Unis (Lyon 8) - Exigeons des actions immédiates ».

Et si malgré nos tentatives, *Le Progrès* n'a pu obtenir de réponse de la Ville, ce lundi, des

publications facebook d'adjoints au maire du 8^e font état d'une visite municipale sur la place du 8-Mai 1945, ce samedi soir justement.

Trouver la bonne solution « entre fermeté et compréhension »

Hubert Bécard, adjoint à l'Urbanisme et Politique de la Ville, par exemple, rappelle la nécessité « entre fermeté et compréhension de trouver la bonne solution face aux débordements causés par ces pratiques spontanées... [...] Beaucoup sont juste là pour se retrouver dans un moment convivial, échapper à un logement invivable en été et faire la fête sans se ruiner. »

De son côté Aurélie Maras, adjointe à la Démocratie locale et Vie citoyenne, se félicite aussi sur Facebook : « Les échanges ont été constructifs, le besoin de lieu de rencontre est réel particulièrement en période de canicule, d'autres lieux plus adaptés ont été proposés ». Les prochains jours confirmeront si oui ou non ces échanges l'ont véritablement été.

● **Christelle Lalanne**

LYONMAG 21/07/26 Par Alexis

Sécheresse dans le Rhône : arrosage, voitures, piscines... des nouvelles restrictions d'eau entrent en vigueur



La sécheresse continue de s'intensifier dans le Rhône.

Dans un communiqué publié ce mardi 21 juillet, la préfecture annonce que l'ensemble des cours d'eau du département du Rhône et de la métropole de Lyon est désormais placé en *"alerte renforcée sécheresse"*, tandis que le territoire Saône aval reste maintenu en alerte pour les eaux superficielles et souterraines.

La préfecture explique que *"avec l'absence de précipitations depuis le début du mois de juin, les épisodes successifs de canicule et les fortes températures actuelles, le tarissement des cours d'eau s'est accentué et ils affichent désormais des débits majoritairement très bas pour la saison."* Elle précise également que *"des assecs importants et précoces sont constatés sur les rivières du département, en dehors des grands axes du Rhône et de la Saône."*

Selon les services de l'État, *"les prévisions de Météo France ne permettent pas d'envisager une amélioration de la situation hydrologique à courts et moyens termes"*, même si *"les nappes souterraines, hors Saône, présentent des niveaux encore satisfaisants malgré la baisse des niveaux phréatiques."*

Face à cette dégradation, Étienne Guyot, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, a décidé *"par arrêté du 21 juillet 2026 de placer en situation d'alerte renforcée l'ensemble des eaux superficielles du département du Rhône et de la métropole de Lyon, et de maintenir le territoire Saône aval (eaux superficielles et souterraines) en situation d'alerte."* Une décision qui, souligne la préfecture, *"vient renforcer les mesures prises par l'arrêté du 8 juillet 2026."*

Un durcissement des restrictions

Concrètement, le passage en alerte renforcée durcit plusieurs restrictions déjà en place. Sont désormais interdits les prélèvements dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement pour les usages domestiques, le lavage des façades et des toitures, ainsi que le lavage des véhicules en station, à l'exception des programmes les plus économes en eau. Les horaires d'arrosage sont également resserrés :

les potagers domestiques ne peuvent plus être arrosés entre 9 h et 20 h, tandis que l'arrosage au goutte-à-goutte ou pied-à-pied en pleine terre est interdit de 10 h à 18 h.

L'arrosage des terrains sportifs est lui aussi fortement limité et n'est autorisé que les nuits du lundi, mercredi, vendredi et samedi, entre 18 h et 10 h. Le fonctionnement des fontaines et des brumisateurs à circuit ouvert est également interdit.

Plusieurs mesures déjà en vigueur sont toutefois maintenues, notamment l'interdiction d'arroser les espaces verts publics et privés, de laver son véhicule à domicile ou encore de procéder au premier remplissage des piscines privées, sauf lorsque les travaux avaient débuté avant la mise en place de l'alerte.

Les services de l'État rappellent que *"ces mesures de restriction renforcées visent à garantir les usages prioritaires de santé, de sécurité civile et d'approvisionnement en eau potable."* Des contrôles seront menés sur le terrain : *"les agents de l'Office français de la biodiversité sont déployés sur le territoire pour faire de la pédagogie sur ces mesures et sanctionner les infractions le cas échéant."*

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 5e classe, pouvant atteindre 1 500 euros pour un particulier et 7 500 euros pour une personne morale.

Enfin, la préfecture prévient que *"selon l'évolution de la situation, des mesures complémentaires de restriction et d'interdiction des usages de l'eau pourront être nécessaires"* et appelle les habitants à *"être très vigilants quant à l'utilisation de nos ressources en eau."*

L'arrêté préfectoral détaillant l'ensemble des mesures est consultable sur le site des services de l'État dans le Rhône. Les habitants peuvent également vérifier les restrictions applicables dans leur commune via la plateforme VigiEau.

L'ESSENTIEL 22/07/26

Un boulevard, une expo et 500 ans d'histoire de la Croix-Rousse



Des remparts au boulevard, l'exposition permet de constater l'évolution de l'emblématique artère (crédit : P. Martel / Archives municipales).

À partir de ce mercredi, la bibliothèque du 4^e arrondissement accueille une exposition consacrée au **boulevard de la Croix-Rousse**. Une occasion de redécouvrir l'histoire d'une **artère** qui, depuis plus de **500 ans**, accompagne les **transformations** du quartier.

Les bases

- Comment **reconnaître un lieu après plusieurs siècles** d'évolution ? C'est le principe de l'exposition « Le boulevard de la Croix-Rousse : du rempart à aujourd'hui », présentée jusqu'au 26 septembre à la **bibliothèque du 4^e arrondissement**.
- Chaque panneau met en regard des **cartes postales, gravures ou photographies anciennes** avec des **vues prises aujourd'hui depuis le même point**. Les visiteurs sont invités à **retrouver les éléments qui ont traversé le temps** grâce à un plan permettant de se repérer.
- Organisée avec l'association de défense du quartier, La Croix-Rousse n'est pas à vendre, l'exposition sera ponctuée de **permanences** pour **répondre aux questions du public**.

On rembobine

- Avant d'être l'une des promenades les plus fréquentées du quartier, le boulevard n'existait tout simplement pas. À partir de **1515**, une **enceinte fortifiée** est construite sur son **tracé actuel** pour protéger Lyon.
- Pendant plus de **3 siècles**, ces remparts marquent la **séparation** entre les villes de **Lyon** et la **Croix-Rousse**. Après le **rattachement** de cette dernière à Lyon en **1852**, ils perdent leur utilité.

- Leur **démolition** débute en **1865**, sur décision de **Napoléon III**, pour laisser place à un **vaste boulevard arboré**. Peu à peu, **marchés, cafés, commerces** et même une ligne de **chemin de fer** investissent ce nouvel espace, qui devient rapidement le **cœur de la vie croix-roussienne**.

Et maintenant

- Plus de **160 ans après sa création**, le boulevard continue d'évoluer. Son **marché** demeure l'un des **plus connus de Lyon**, ses terrasses et ses commerces en font un lieu de rencontre, tandis que la **Vogue des Marrons** perpétue une tradition populaire bien ancrée.
- Les **aménagements récents** accordent davantage de **place aux piétons**, aux **arbres** et aux **mobilités douces**. En confrontant les **paysages d'hier et d'aujourd'hui**, l'exposition rappelle qu'au-delà des bâtiments et des rues, le **boulevard** de la Croix-Rousse est le **reflet** d'une **ville** qui n'a jamais cessé de se **transformer**.

Mercredi 22 juillet 2026

Actu Lyon / Caluire | 19

Lyon 8e

“Nos Petits Plus”, le réseau qui brise la solitude des seniors

Dans les quartiers de Mermoz sud et de la Plaine-Santy (Lyon 8e), l'isolement des personnes âgées est un enjeu majeur. Pour y répondre, l'entreprise à but d'emploi SPactions déploie l'action “Nos Petits Plus”, un soutien sur-mesure et de proximité pour recréer du lien au quotidien.

« Bonjour, c'est Zoumar ! Vous allez bien ? » Depuis la boutique conciergerie “Santy +” du 8e arrondissement de Lyon, une salariée-intervenante de l'action “Nos Petits Plus” prend des nouvelles de Maria Josée, une femme de 73 ans. Depuis le mois de mai, ce projet porté par SPactions, une entreprise à but d'emploi [entreprise de l'économie sociale et solidaire qui a pour fonction de produire des emplois manquants, adaptés à des personnes privées durablement d'emploi], connaît un déploiement rapide. Implanté au cœur des quartiers de Mermoz sud et la Plaine-Santy, le dispositif s'attaque de front à l'isolement des se-



Léa Matelnan, Zoumar Mohamed Mbae et Nicolas Thomas, membres de l'équipe “Nos Petits Plus”. Photo Jade Frick

niors. « Les quartiers prioritaires sont très vieillissants, observe Nicolas Thomas, directeur de SPactions. Il s'agit de personnes particulièrement isolées, qui n'ont qu'un, deux ou trois contacts, hors professionnel de santé. »

« La brique intermédiaire entre le service à la personne et l'action socioculturelle »

Zoumar Mohamed Mbae et Léa Matelnan accompagnent

chacune deux personnes vulnérables de leur secteur. « Chaque adhérente bénéficie d'au moins une attention ou activité par semaine : un coup de téléphone, une visite ou un accompagnement chez le médecin », détaille Zoumar. « Certaines personnes veulent se promener, d'autres juste papoter. D'autres ne souhaitent pas qu'on entre chez elles et préfèrent un coup de fil, complète Léa, en souriant. Il y avait même une dame qui voulait seulement qu'on aille lui arroser ses plantes ! »

Pourtant, aller à la rencontre de ces aînés n'a pas été simple. « Au début, on ne savait pas comment nous présenter. Il a fallu trouver les bons mots », se souvient Zoumar. Présenté comme « la brique intermédiaire entre le service à la personne et l'action socioculturelle », le projet a parfois suscité de l'incompréhension chez des seniors habitués à ne croiser que du personnel médical. Alors, dans les premiers temps, « il y avait souvent de la méfiance », racontent les deux accompagnatrices.

Accompagner 50 personnes

Une fois la confiance installée, l'association souhaite aller plus loin. « Nous développons des activités collectives, comme les “cafés-papote” ou une réunion mensuelle conviviale autour d'un café », détaille Nicolas Thomas.

Aujourd'hui, cinq salariées accompagnent vingt-cinq seniors (21 femmes et quatre hommes). « À terme, l'objectif est de toucher 50 personnes vivant à moins d'un kilomètre de la structure », ambitionne le directeur.

Signe de l'attractivité du concept, trois autres antennes viennent de voir le jour dans la Métropole de Lyon (deux à Villeurbanne et une à Saint-Fons), ainsi que trois dans la métropole lilloise. Mais pas question de brûler les étapes : « On commence par prouver l'efficacité du concept sur le terrain avant de penser à l'étendre davantage. »

● Jade Frick

Mercredi 22 juillet 2026

Loisirs Lyon et région | 39

Lyon

Olivier Marchal en masterclass au Musée du cinéma : « Les films sont des miracles »

Ex-flic reconverti en acteur, scénariste et réalisateur spécialiste du polar français, Olivier Marchal était présent à Saint-Jean le lundi 20 juillet pour présenter son film « Les Lyonnais » au Festival du film européen du Vieux Lyon. Parrain de cette édition, il en a profité pour animer une masterclass très attendue au Musée du cinéma et de la miniature. Anecdotes de cinéma à foison, avis tranchés, souvenirs : le cinéaste de 67 ans s'est même confié au Progrès.

La canicule a beau être finie, dans la petite salle comble du Musée du cinéma et de la miniature, au cœur du Vieux Lyon, la chaleur se fait ressentir. « C'est à la bonne franquette ici, on crève de chaud ensemble », lance Julien Dumont, directeur du musée. Une blague qui s'adresse à un public averti : presque tous sont de grands habitués de la bâtisse. Quand Julien demande « Qui ici aime les films d'Olivier ? », à nouveau, toutes les mains se lèvent - une quarantaine.

« Olivier », c'est Olivier Marchal, cinéaste et ex-flic à la mine bourru, accueilli par une pluie d'applaudissements enthousiastes. Il anime ce lundi 20 juillet une masterclass en préambule à la projection de son film *Les Lyonnais*, en ouverture du festival de cinéma en plein air du Vieux Lyon dont il parraine la deuxième édition. « Si on peut aider un événement à se développer à notre niveau, on est là pour accompagner le navire », a ajouté Olivier Marchal après la masterclass. Une faveur à Roland Stevenot, organisateur de l'événement (le « Festival du film européen ») et également présent ce lundi après-midi, qui fut un temps travailla en tant qu'accessoiriste pour *Les Lyonnais*.



Olivier Marchal durant sa masterclass au Musée du cinéma et de la miniature, à Lyon. Photo Joël Philippon

Souvenirs de Lyon
Leréalisateur est revenu sur la genèse des *Lyonnais*, relatant l'histoire d'Edmond Vidal ou « Momon », chef du Gang des Lyonnais sévissant dans les années 70 : « C'est un homme qui m'a beaucoup touché », nous confiera-t-il. Olivier Marchal inclut Momon dans ce qu'il nomme des « gangsters aux grands cœurs » : « Aujourd'hui, on voit

une autre forme de banditisme, avec une banalisation du crime et de la violence », estime-t-il.

« Si *Les Lyonnais* avait été un mauvais souvenir de tournage, je ne serais pas là », a par ailleurs affirmé le cinéaste au Progrès. Pour l'ambassadeur du polar français (également réalisateur des *Gangsters*, de *36 quai des Orfèvres*, de *Carbone* ou plus récemment de *Bronx* pour Netflix), la capitale des Gaules est une ville « agréable à filmer, comme Marseille », sans qu'il puisse concrètement l'expliquer : il se contentera de déclarer que « la caméra fait l'amour avec les décors ».

Auprès du public lyonnais de la masterclass, Olivier Marchal

s'est donné à cœur joie de détailler son affection pour la cité. Un « souvenir humain et gastronomique incroyable », ponctué d'anecdotes de bons vivants. Avant de filmer une scène d'arrestation cruciale pour le film, toute l'équipe aurait ainsi fait la brigue... jusqu'à 5 heures du matin. « C'était une vie intense, crevante, mais on était heureux » se remémorent Roland Stevenot et Olivier Marchal.

La passion du cinéma

S'enchaînent des vannes du cinéaste (qui font mouche auprès d'un public qui n'avait pas besoin d'être conquis) et d'autres anecdotes incluant le casting du *36 quai des Orfèvres*. No-

tamment Gérard Depardieu (visé aujourd'hui par de multiples plaintes pour viols et agressions sexuelles, et condamné en 2025 pour agressions sexuelles sur deux femmes) et Daniel Auteuil, dont le fameux manteau en cuir a été déniché sur le plateau du tournage par la costumière, à la dernière minute : « Ce sont des miracles, les films », conclut Olivier Marchal.

Cet émerveillement pour le cinéma lui vient de son plus jeune âge. Lorsque durant le temps d'échange avec le public, le cinéaste est questionné sur son changement de carrière, celui-ci répond que « [son] seul plaisir d'enfance était d'aller au cinéma ». Et voilà qu'Olivier Marchal fait du cinéma depuis une trentaine d'années déjà. Dans l'assemblée, Philippe Moysson, ancien comédien de 66 ans, se lève en espérant que celui qu'il a côtoyé en tout début de carrière se rappellera de lui : « Je tiens à vous féliciter pour votre ténacité. Vous avez réussi à faire exactement ce dont vous rêviez », déclame l'homme, visiblement ému - « Olivier » l'a reconnu.

Des projets en cours

Olivier Marchal a enfin évoqué ses projets en cours : l'adaptation de la BD Notre mère la guerre, annoncée depuis 2013, pour Netflix, ainsi que deux livres en cours d'écriture depuis dix ans. Le premier s'apparente à des mémoires, le second, « J'en parlerai au Diable », serait un roman « très noir, très violent ». Une vraie âme de gangster.

● Apolline Authier

À Saint-Jean, le festival du film européen rameute les foules

La 2^e édition du festival du film européen du Vieux Lyon s'est ouverte à la tombée de la nuit du 20 juillet, avec la projection des *Lyonnais* d'Olivier Marchal. Une projection dans un cadre magique, dans la cour du Palais Saint-Jean classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Et qui n'a pas manqué de séduire : trente minutes avant le début de la projection, les

curieux et cinéphiles se pressaient contre les barrières métalliques de la cour fermée.

Succès au rendez-vous

« Je suis venue de Toulouse, Monsieur ! » s'est agacée une spectatrice recalée par l'agent de sécurité. Conseil : pour vous garantir une place assise dans la cour, veillez à arriver au moins une heure avant la projection, sachant que les

portes ouvrent dès 19 h pour la guinguette. Roland Stevenot, organisateur de ce festival sur cinq jours, a assuré que l'événement était « suivi de très près par Thierry Frémaux », le directeur de l'Institut Lumière. Il y a de l'ambition dans le plein air...

Jusqu'au 24 juillet dès 19 h pour la guinguette, projection à la nuit tombée. Gratuit, sans réservation.



Le film *Les Lyonnais*, d'Olivier Marchal, était projeté dans la cour du Palais Saint-Jean dans le cadre du Festival du film européen. Photo Apolline Authier

TRIBUNE DE LYON 16-22/07/26

26

Cahiers d'été

Eugénie Niboyet, pionnière du féminisme

Figure du journalisme militant et du féminisme, défenseuse des canuses, contemptrice de la peine de mort, trahie par George Sand, inventrice d'une encre indélébile et première traductrice de Dickens, Eugénie Niboyet a vécu une vie de combats en touche-à-tout.

Eugénie Niboyet a été l'une des figures les plus importantes du féminisme du XIX^e siècle et une militante pour le droit des Femmes et l'égalité des sexes. Son héritage reste pourtant peu connu, malgré l'ouvrage* que lui ont consacré en 2021 deux sociologues et descendantes d'Eugénie, Marie-Ève Le Forestier et Jacqueline Guinot.

Il est vrai que sa vie s'inscrit au sein d'une période où les femmes n'ont pas le droit de vote, sont considérées comme mineures, n'ont plus le droit de divorce et doivent trouver des garants masculins pour fonder une association ou créer un journal. Dans ce contexte, ses accomplissements n'en sont que plus remarquables.

Journaliste féministe. Si Eugénie Niboyet naît à Montpellier en 1796, elle grandit à Lyon. La famille habite place Bellecour, « à proximité de la pharmacie de son père, non loin de la rue Mercière où réside une partie de la famille ». Elle monte d'abord à Paris avec son mari avocat Paul Niboyet, où elle vit d'écriture. Elle remporte le concours de la Société morale chrétienne avec un sujet sur les aveugles et leur éducation. Ses contributions touchent alors aux réformes des prisons, l'amélioration de l'éducation et l'abolition de l'esclavage. En 1831, elle participe, à 36 ans, au premier journal féministe *Femme libre*.

Rentrée à Lyon, elle fonde en 1833 un hebdomadaire de 16 pages, *Le Conseiller des femmes*. Ce premier journal féministe de province (quand bien même le terme de féminisme n'apparaîtra que plus tard, avec les suffragettes) entend contribuer à la paix sociale et la lutte contre l'ignorance. Une femme ne pouvant éditer de journaux, c'est Léon Boitel, un jeune Lyonnais qui a investi dans une imprimerie rue de la Monnaie, qui s'en charge, grâce à la générosité de la bourgeoisie libérale.



Chroniqueuse de la Révolte des Canuts. *Le Conseiller* défend le principe de l'enseignement mutuel, donne des conseils d'hygiène, de diététique, de puériculture, d'économie domestique et contient des rubriques sur la vie culturelle et artistique. Dans une de ses éditions, elle dresse le portrait d'une ouvrière lyonnaise, un article très remarqué. Eugénie Niboyet se fait d'ailleurs, en 1834, la chroniqueuse assidue de la révolte des canuts. Ce n'est alors que la première salve du militantisme journalistique d'Eugénie Niboyet. Elle crée par la suite à Paris *La Gazette des Femmes*. Malgré la mise sous tutelle de la presse par la monarchie de Juillet, elle établit en 1844 le premier organe du pacifisme français, *La Paix des deux mondes*, un hebdomadaire pour lequel elle est condamnée en 1845 pour délit de presse. En 1848, sollicitée par le mouvement de revendication des Femmes, elle fonde *La Voix des Femmes*. « Elle inclut dans sa réflexion toutes les femmes dans une



sorte d'intersectionnalité très moderne pour l'époque», témoignait l'historien Jean-Damien Dumas.

La voix de la Lyonnaise porte au-delà de la seule presse écrite. Première traductrice française de Charles Dickens avec *Le club des Pickwistes*, roman comique en 1838, elle obtient la même année un brevet pour une encre indélébile utilisée en imprimerie. Elle écrit aussi des pièces de théâtre, des romans gothiques, historiques... Son engagement sociétal se révèle multiforme. Elle tente de contribuer à améliorer le système pénitentiaire, notamment les prisons pour femmes, se fait entendre contre la peine de mort.

À jamais engagée. Plus tard, elle soutient publiquement la candidature de George Sand comme première femme élue à l'Assemblée. Mais celle-ci leur fait faux bond et fait mine de méconnaître. À l'âge de 67 ans, en 1863, elle publie *Le Vrai Livre des femmes*, un plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes. Un an plus après, elle

crée *Journal pour toutes*, qui vise à améliorer l'éducation et le sort des femmes. Toujours engagée, elle obtient en 1865 la fondation d'une société de protection mutuelle pour les femmes dont elle assure le secrétariat général. Reconnue comme une figure du féminisme, Eugénie Niboyet est célébrée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, où un premier Congrès international pour le droit des femmes est organisé. Elle avait alors 82 ans. Eugénie Niboyet décède en 1883, à Paris. Son héritage reste vivant encore aujourd'hui. Pour preuve, lors de la préparation du projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, Catherine Tasca, députée, et Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, citent les saint-simoniennes et... Eugénie Niboyet.

DAVID GOSSART

**Eugénie Niboyet, la voix des femmes, Femme de lettres, journaliste et féministe, 1796-1883. Hémisphères Éditions. Université populaire du Niortais.*

Lyon. Le métro C ne circulera pas du 3 au 16 août

Pendant près de deux semaines, la ligne C du métro lyonnais sera entièrement coupée.



L'intérieur du Métro C de Lyon (illustration). © DR

C'est une annonce qui ne va pas faire l'affaire des Croix-Roussiens et Caluirards. Ce mercredi 22 juillet, les Transports en commun lyonnais (TCL) ont annoncé que la ligne C du métro sera entièrement coupée du 3 au 16 août. La raison : un entretien de deux équipements à la station Hénon.

Concrètement, des équipements autour de la voie de métro et de signalement seront retirés, de même que certaines traverses en bois situées sur la partie aérienne du secteur d'Hénon. Ces éléments seront remplacés par des équipements plus modernes.

Le C13, seul repli possible

Les TCL estiment que ces travaux permettront « *de réaliser plusieurs opérations de maintenance préventive et corrective (contrôle du serrage des fixations de la voie, travaux de soudure sur certaines parties et nettoyage et dégraissage de la crémaillère)* ». Avec l'objectif de préserver ce métro, inauguré en 1974 et unique au monde. Durant l'été 2025, les Croix-Roussiens avaient aussi été privés de métro en août.

Pendant ces travaux, aucun bus relais supplémentaire ne sera mis en place. Les TCL recommandent de prendre la ligne C13, qui relie Grange-Blanche à Caluire Montessuy. De quoi pousser certains Croix-Roussiens à la marche pour regagner leur colline préférée.

Jeudi 23 juillet 2026

Lyon**Pour la deuxième année, le stationnement reste payant en août**

Avis à ceux qui auraient oublié. La gratuité du stationnement en août est de l'histoire ancienne à Lyon. Du 1^{er} au 31 août, les places de parking dans les rues de Lyon restent payantes pour les visiteurs.

Il n'y a plus de trêve estivale depuis l'été dernier. Entre le 1^{er} et le 31 août, le stationnement reste payant dans toutes les rues de Lyon concernées par le stationnement payant.

Gratuit les dimanches

Ces nouvelles réglementations ne concernent pas les abonnements résidents, ni les artisans et commerçants. Mais pour les visiteurs, il faudra s'acquitter d'un paiement sur l'ensemble du périmètre de stationnement payant de la ville.

Selon son véhicule, il faut compter entre 3 euros (tarif réduit pour les voitures électriques et les petits véhicules), 6 euros (tarif standard) et 9,50 euros (tarif majoré et gros véhicules) pour deux heures de parking. Le stationnement res-



Le stationnement reste gratuit pour les résidents.

Photo d'illustration Maxime Jegat

te gratuit pour les visiteurs les dimanches et le samedi 15 août.

En 2025, la mairie justifiait en expliquant que la mesure devait rapporter quelque 800 000 euros. Il y avait besoin aussi de continuer à favoriser la rotation des véhicules dans les secteurs commerçants et touristiques. Enfin, c'était l'une des dernières grandes villes à ne pas encore avoir sauté le pas. Une mesure qui, à l'époque, avait fait tiquer à droite dont les élus avaient dénoncé « une injustice ».

France3 Régions 23/07/26 - Sandra Méallier

Trottinettes électriques : l'hôpital Femme Mère Enfant de Lyon alerte sur une forte hausse des accidents graves chez les adolescents



La trottinette sans casque : une pratique très risquée. • © FTV

Les urgences pédiatriques de l'hôpital Femme Mère Enfant, à Bron près de Lyon, tirent la sonnette d'alarme. Les accidents de trottinette électrique se multiplient chez les adolescents, avec des traumatismes parfois "aussi graves que lors d'accidents de moto". Les médecins appellent à une meilleure prévention, notamment sur le port du casque.

Chaque jour, ou presque, les urgences de l'hôpital Femme Mère Enfant (HFME) de Bron, près de Lyon, prennent en charge des jeunes blessés après un accident de trottinette électrique. Et les soignants constatent une nette aggravation du phénomène. Selon le professeur Étienne Javouhey, chef du service d'urgences et de réanimation pédiatriques, les cas ont fortement augmenté ces dernières années, jusqu'à atteindre des niveaux inédits en 2025 et 2026.

Depuis avril 2026, le service de déchocage de l'hôpital enregistre environ vingt passages par mois liés à ce type d'accidents. Parmi eux, un quart concerne des patients dans un état suffisamment grave pour nécessiter une admission directe en réanimation pédiatrique. Certains enfants ne restent alors que quelques jours sous surveillance, mais les cas les plus lourds peuvent nécessiter plus d'un mois d'hospitalisation.

Des adolescents majoritairement touchés

Les victimes sont le plus souvent âgées de 14 à 15 ans, même si des enfants plus jeunes sont aussi concernés. Les blessures observées sont variées : traumatismes crâniens, lésions abdominales, fractures des membres, parfois avec atteinte du foie ou de la rate. À leur arrivée, les patients les plus gravement touchés sont pris en charge en salle d'accueil des urgences vitales. Les examens sont menés rapidement, souvent dans l'heure, avec prise de sang et scanner, parfois du corps entier.

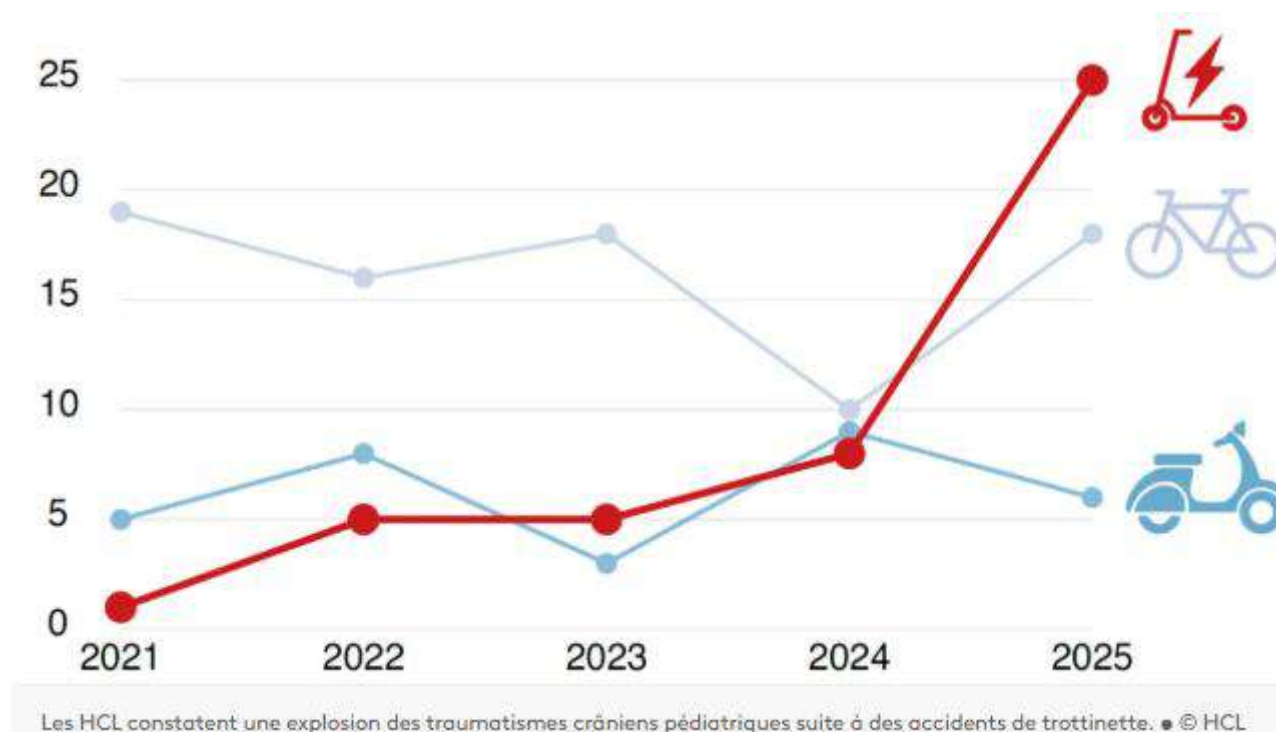
Les médecins insistent sur un point : la trottinette électrique est encore trop souvent perçue comme un engin anodin. Or, les conséquences peuvent être lourdes. *"Nous observons un comportement à risque avec un faible respect des règles, ce qui place les utilisateurs de trottinettes sur la route avec les voitures, dans*

des situations d'accident similaires aux deux-roues motorisés", alerte Pierre Petitet, interne de neurochirurgie à Lyon et premier auteur d'une étude publiée début juillet dans la revue Neurosurger.

"Une gravité comparable à celle des accidents de moto"

Cette étude, menée à partir des dossiers de patients admis entre 2021 et 2025 à l'HFME, montre une progression spectaculaire des traumatismes crâniens graves liés aux trottinettes électriques nécessitant un avis neurochirurgical : un seul cas en 2021, contre 25 en 2025. Les auteurs soulignent aussi que 68,2 % des accidents recensés se sont produits sans autre véhicule impliqué, signe que les chutes isolées et pertes de contrôle sont fréquentes.

Parmi les lésions les plus graves figure l'hématome extradural, une accumulation de sang entre le crâne et la membrane qui entoure le cerveau. Souvent liée à une fracture crânienne, cette blessure peut entraîner un coma, voire le décès, sans prise en charge rapide.



Au-delà de l'urgence, les conséquences à long terme préoccupent particulièrement les médecins. Chez l'enfant et l'adolescent, un traumatisme crânien peut interrompre le développement cognitif et moteur. Selon Pierre Petitet, environ un tiers des patients suivis présentent un handicap modéré à sévère : troubles de l'attention, difficultés d'apprentissage, fatigabilité importante, problèmes de concentration. *"Dans les cas les plus graves, une minorité mais bien réelle, certains enfants restent dans des états de conscience minimale et potentiellement pour toute leur vie",* informe-t-il.

Le casque, encore trop peu porté

Pour les soignants, le message est clair : le port du casque devrait être systématique. *"Ce qui est frustrant, c'est que la plupart des lésions crâniennes observées sont facilement évitables par le simple port du casque",* souligne Pierre Petitet. Mais dans les faits, cette protection reste peu utilisée. D'après les

observations de l'équipe lyonnaise, même après un accident, près de deux tiers des enfants ne changent pas leur comportement vis-à-vis du casque.

Pauline Lethellier, pédiatre au service d'urgences et de réanimation pédiatriques regrette aussi une réglementation peu cohérente : le casque est seulement recommandé pour les utilisateurs de trottinettes électriques, alors qu'il est obligatoire pour les scooters. Elle rappelle par ailleurs que les feux sont obligatoires la nuit et que le transport de deux personnes sur une trottinette est interdit.

Avec cette nouvelle alerte, les soignants espèrent sensibiliser davantage les familles, les adolescents, mais aussi les pouvoirs publics à la dangerosité de la trottinette électrique.

Publié le 21 juillet 2026 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Démarchage téléphonique interdit : quelles sont les nouvelles règles ?

À compter du 11 août 2026, le démarchage téléphonique à des fins commerciales sera interdit, sauf dans certains cas. *Service Public* vous présente les changements à venir.



Image 1 Crédits: Krakenimages.com - stock.adobe.com

Actuellement, le démarchage non sollicité par téléphone, SMS, courriel ou via les réseaux sociaux est interdit pour les professionnels de quelques secteurs d'activité, comme la rénovation énergétique ainsi que l'adaptation des logements au handicap et à la vieillesse.

Pour empêcher les entreprises des autres secteurs d'activité de vous solliciter par téléphone, vous pouvez inscrire votre numéro sur le service gratuit Bloctel. Tous les professionnels ont interdiction d'effectuer du démarchage téléphonique auprès d'une personne inscrite sur la liste Bloctel, sauf dans certaines situations prévues par le Code de la consommation.

Ce qui change à compter du 11 août 2026

À partir du 11 août, le démarchage téléphonique sera interdit par principe, pour les entreprises de tous les secteurs d'activité. Une entreprise pourra vous contacter par téléphone, pour du démarchage, uniquement dans les 2 cas suivants :

- L'appel concerne un contrat que vous avez conclu. L'entreprise pourra, par exemple, vous proposer des produits ou des services complémentaires, ou une offre visant à améliorer le service qui vous est fourni ou les performances de celui-ci.
- L'entreprise en question aura **obtenu au préalable votre accord à être sollicité pour des prospections commerciales**. Votre consentement devra avoir été exprimé de manière « libre » et « éclairée », et « par un acte positif clair » ; vous pourrez par ailleurs à tout moment décider de retirer votre accord à être sollicité, et ainsi interdire à une entreprise de vous contacter à nouveau pour du démarchage commercial.

Les entreprises devront, lorsqu'elles vous appellent, respecter les jours et horaires d'autorisation du démarchage téléphonique. Actuellement, le démarchage téléphonique est permis uniquement du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures ; et il est interdit les samedis, dimanches, et jours fériés.

Une entreprise ne peut déroger à ces obligations que si vous avez explicitement consenti à être appelé à une date et à un horaire se trouvant en dehors des périodes d'autorisation du démarchage téléphonique ; la date et l'heure doivent vous avoir été précisément indiqués.

À noter

À partir du 11 août, tout contrat conclu à la suite d'un démarchage téléphonique ne respectant pas les nouvelles modalités ne sera pas valable.

Il appartiendra aux professionnels d'apporter la preuve que votre consentement a été recueilli en respectant les règles fixées (« une manifestation de volonté libre, spécifique, éclairée, univoque et révocable [...] »).

Si vous subissez du démarchage téléphonique abusif, vous pouvez le faire savoir sur la plateforme Signal Conso, un service de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Le Code de la consommation prévoit, par ailleurs, que l'interdiction de démarchage téléphonique **ne s'appliquera pas aux prospections liées à la vente d'abonnements à des journaux, des périodiques ou des magazines.**

À noter

Le démarchage téléphonique devenant interdit par défaut, **le service Bloctel cessera d'exister à compter du 11 août 2026.**